



Aménagement numérique du territoire : les évolutions constatées entre les deux DSP de l'Hérault

Francis Cros

Conseiller général en charge des TIC

AVICCA 2007



15 et 16 octobre à Paris

AVICCA



L'Hérault, la bonheur se cultive



■ Le département en quelques chiffres :

- 343 communes
- 1 million d'habitants
- 7 100 entreprises (de plus de 5 salariés)
- budget primitif du CG34 : 1,1 Md€

■ Une 1^{ère} DSP de réseau public à haut débit :

- lancée dans le cadre du 1511-6, en avril 2003
- conclue au titre du 1425-1, en décembre 2004
- annulée le 30 septembre 2005 par le TA de Montpellier

■ Une 2^{ème} DSP de type concessif :

- lancée le 17 juillet 2006
- choix du délégataire par l'assemblée le 16 juillet 2007

AVICCA 2007



■ Réseau de collecte :

- linéaire de fibre optique de 985 km pour la seconde DSP
- au lieu de 800 km dans le premier projet

■ Réseau de desserte

Projet	NRA raccordés par FO	Stations WiMAX multi sectorielles	Micro stations WiMAX
1 ^{ère} DSP	97	15	0
2 ^{ème} DSP	100	20	12

➡ **Le réseau public de la 2^{ème} DSP est plus dense**

■ Davantage de ZAE raccordées en fibre optique

- 139 zones d'activités
- au lieu de 62 dans le premier projet

■ Des taux de couverture plus satisfaisants, à un débit minimum de 2 Mbit/s

Projet	Population	Entreprises
1 ^{re} DSP	96 %	86 %
2 ^e DSP	98 %	97 %

➡ **5 communes mal ou non desservies par le nouveau réseau, contre 30 dans la 1^{ère} DSP**

■ Quelques exemples de tarification

Projet	Fibre optique en IRU 15 ans	Fibre optique en location / 1 an	Bande passante à 2 Mb/s
1 ^{ère} DSP	9 € / mois	2,1 € / mois	600 € / mois
2 ^{ème} DSP	7,5 € / mois	1 € / mois	100 € / mois

Projet	ADSL Max grand public	SDSL 2 Mb/s entreprises	WiMAX 2 Mb/s grand public
1 ^{ère} DSP	23 € / mois	400 € / mois	30 € / mois
2 ^{ème} DSP	14,3 € / mois	95 € / mois	14,3 € / mois

■ Des services nouveaux

➤ Par exemple : le pré dégroupage mutualisé...

➡ **Un catalogue de services de gros plus attractif pour les opérateurs de détail**

■ Des investissements plus importants

Projet	Investissement initial en K€ HT	Investissement en cours de concession	Investissement total en K€ HT
1 ^{ère} DSP	50 101	9 110	59 211
2 ^{ème} DSP	60 818	21 280	82 098

■ Un taux de participation publique plus faible

Projet	Montant de subvention en K€ HT	Taux de subvention / investissement initial
1 ^{ère} DSP	24 850	49,6 %
2 ^{ème} DSP	27 900	46,14 %



**Des conditions financières plus avantageuses pour
le CG34 dans la 2^{ème} DSP**

- Des exigences plus fortes du CG34 / couverture
 - desserte de la majorité des communes à 2 Mbit/s au minimum
 - raccordement optique de tous les NRA de plus de 3 000 lignes
 - raccordement optique de toutes les ZAE des villes de plus de 5 000 habitants
 - etc.
- Des technologies plus matures
 - filaires : évolution de l'ADSL à l'ADSL 2+
 - radio : évolution du WiFi au WiMAX (micro stations...)
- Des opérateurs d'opérateurs ayant plus de recul :
 - des réseaux publics qui marchent bien
 - des risques mieux calculés par suite de l'expérience acquise
 - un marché potentiel du haut débit en croissance

AVICCA 2007

Les principales conclusions

- L'intervention publique sur les réseaux à haut débit est plus que jamais pertinente
- Elle reste toujours nécessaire pour garantir l'équité territoriale et ouvrir le marché local à la concurrence
- Elle permet d'atteindre de meilleurs résultats qu'auparavant, en termes de couverture, de services...
- Elle prépare, avec un réseau de collecte en fibre optique, l'arrivée future du très haut débit

AVICCA 2007

